

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 28/04/2016

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire, ARBEZ-CARME Elisabeth, PILLARD Claudie, MOYAT Alain, Maire adjoints, DALLOZ Sylvie, DURIF Joël, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, PERALTA Françoise, PERRIER Marianne, RAFFIN Emilie, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain, VERNEREY Samuel.
Absente excusée:	PETETIN Aurore
Secrétaire de séance :	VERNEREY Samuel

Madame Elisabeth ARBEZ-CARME, 1ère adjointe, donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 24/03/2016 qui est approuvé à l'unanimité.

Dans l'attente de M. le Maire retenu par ailleurs, Mme Elisabeth ARBEZ-CARME ouvre la séance et traite les points III a et b.

I. LOTISSEMENT LE GITALET - OFFRE DE PRETS - ACQUISITIONS

A) OFFRE DE PRETS

M. le Maire précise que le niveau d'avancement des travaux est conforme aux prévisions et qu'il convient maintenant de contracter les prêts nécessaires.

Quatre banques ont été consultées pour :

1. un prêt relais de 500 000 €,
2. un prêt d'investissement sur 10 ans de 450 000 € :

Après étude des différentes propositions, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté présente l'offre la mieux disante, à savoir :

- **Prêt Relais** : - Montant de 500 000.00 € ; Durée 2 ans ; Taux fixe 0.60 % ;
Echéances trimestrielles.
- Coût total du crédit : 506 000.00 € ; Montant des échéances : 750.00 € ; Frais de dossier : 0.00€.
- **Prêt classique** : - Montant de 450 000.00 € ; Durée 10 ans ; Taux fixe 1.05 % ;
Echéances trimestrielles.
- Coût total du crédit : 474 628.00 € ; Montant des échéances : 11 865.70€ ; Frais de dossier : 0.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir l'offre la mieux-disante, proposée par la Banque Populaire.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à retenir la meilleure offre et à signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

B) ACQUISITION

Suite à la délibération prise le 17/03/2016 en faveur de l'acquisition de la propriété des Consorts REGARD, M. le Maire a sollicité l'intervention du Service des Domaines, lequel a rendu son avis le 21/04/2016 suite à une visite le 23/03/2016.

L'estimation porte sur la valeur vénale d'un tènement immobilier sis 11, Rue de l'Eglise, comprenant les parcelles cadastrées AL 23 (1 110 m²), AL 234 (1 302 m²), AL 236 (920 m²), AL 237 (1 853 m²) et AL 238 (201 m²), constitué d'une ferme, une remise, un terrain en nature de pâture, une petite portion de pré et un terrain d'aisance à l'arrière du bâtiment.

Considérant l'intérêt pour la commune d'acquérir le tènement immobilier dans le cadre des travaux d'aménagement du lotissement communal Le Gitalet.

M. le Maire rappelle l'offre présentée par les Consorts REGARD se montant à 120 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, est favorable à l'acquisition de ladite propriété pour la somme de 120 000 € et autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

II. COMMUNE NOUVELLE

Par son courrier en date du 31/03/2016 -dont copies sont adressées à MM. les Maires de Septmoncel et de Bellecombe-, M. le Maire des Moussières interpelle Mme le Maire des Molunes pour étudier la possibilité d'un rapprochement entre les deux communes, sachant que le Conseil Municipal des Molunes a déjà voté en faveur d'une fusion avec la commune de Septmoncel.

A cet effet, il sollicite une rencontre avec les maires des communes concernées.

Par ailleurs et comme il en a été convenu lors des discussions préliminaires relatives aux communes nouvelles, **une réunion publique d'information sera organisée le mardi 17 mai 2016 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes de Septmoncel.**

III. COURRIERS DIVERS

A) UNICEF France

Par courrier en date du 20/04/2016, UNICEF France (Comité Français du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) informe qu'il entreprend une campagne de sensibilisation et de recherches de nouvelles adhésions auprès du grand public **et sera présent à Septmoncel durant 3 jours entre le 30 mai 2016 et le 25 juin 2016.**

Une équipe, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'UNICEF, ira à la rencontre des personnes à leur domicile entre 12h00 et 20h00 afin d'obtenir de nouvelles adhésions. Il n'y a aucune collecte d'argent, ni en espèces, ni en chèques.

L'UNICEF mène des actions d'éducation, d'information dans les domaines de l'enfance partout dans le monde en s'appuyant sur les principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Il gère les problèmes des enfants dans les pays en voie de développement et plus particulièrement les situations d'urgence.

B) CONSEIL DEPARTEMENTAL - Exploitation et Entretien des Routes et Véloroutes (EERV)

Lecture est donnée de l'arrêté n° 3-1/16/263 portant réglementation de la circulation :

En raison de travaux de calibrage et de renforcement sur la RD 436,

la circulation sur la RD 436 entre le Carrefour des Selmembers et le Carrefour du Manon sera interdite à tous véhicules, du lundi 23 mai 2016 à 8h00 au vendredi 26 août 2016 à 18h00.

Les itinéraires de déviation sont fixés comme suit :

Sens de circulation SEPTMONCEL - LAJOUX : RD 436, RD 25, RD 292

Sens de circulation LAJOUX - SEPTMONCEL : RD 292, RD 25, RD 436.

C) AXA Assurances

M. le Maire fait part du courrier de M. Christophe EYSSAUTIER du 26/04/2016 suite à la renégociation des contrats d'assurances :

- un nouveau contrat 2016 Multirisques Biens Communaux incluant la protection juridique, générant une économie de 2 305 €
- un regroupement des 5 contrats véhicules en 1 flotte véhicules, générant une économie de 1 707 €

soit une économie totale de 4 012 €.

Le Conseil Municipal prend acte de cette mise à jour.

IV. QUESTION DIVERSE

A) ENDURO JURA BY JULBO 2016

M. Samuel VERNEREY présente l'évènement Enduro VTT qui se déroulera du 10 au 12 juin.

2 épreuves auront lieu sur le territoire de Septmoncel :

- Une spéciale : Le Replan - La Tendue
- Une 2ème spéciale : Sur les Grès - Montépile - Les lacets de Septmoncel -
Le sentier de Flumen.

Le Conseil Municipal est favorable au passage de la course sur les secteurs pré-cités.

Séance levée à 22 h 10

Affiché le 02 mai 2016

Le Maire,


Raphaël PERRIN

